



Accident du Travail – Maladie Professionnelle : Quelles actions du syndicat ?

Journée Formation Syndicale le jeudi 10 septembre 2026.

(Secrétaires de syndicats – Délégués Syndicaux – élus C2SCT)

Cher camarade,

En 2024, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) enregistre officiellement 764 décès suite à un accident de travail. Ce chiffre ne couvre pas tout, notamment, ne sont pas comptés les travailleurs hors régime général, exploitants agricoles, auto-entrepreneurs... ou les accidents de trajets (332), ou encore les décès découlant d'une maladie professionnelle (196). Au total ce sont près de 1290 décès comptabilisés... soit 25 décès par semaine. Ce chiffre est un record, le journal Le Monde explique que les jeunes et les intérimaires sont particulièrement exposés.

Pour Force Ouvrière, ces accidents sont surtout symptomatiques des dégradations sans précédent des conditions de travail, du rythme accru de la production et des pressions exercées sur les salariés pour y parvenir. Cela pose directement la question de l'intervention du syndicat dans l'entreprise ou le service pour protéger les salariés et défendre les revendications sur les conditions de travail.

Quelle organisation collective face à l'accident individuel ? Quelles actions du syndicat ? Quelles revendications ? A quoi ces actions sont-elles confrontées ? Comment organiser le syndicat ?

L'Union départementale Force Ouvrière 28 te propose une journée de formation syndicale pour échanger et répondre à ces questions **le jeudi 10 septembre 2026 de 9h à 17h à l'UD-FO 28**. (Journée réservée aux Secrétaires de syndicats – Délégués Syndicaux – élus C2SCT). **Inscris-toi dès à présent (20 places max.) auprès de l'UD !**

Dans l'attente de te revoir à cette occasion, reçois, cher camarade, les amitiés des membres du bureau de l'UD.

Olivier Aubry

Secrétaire Général.

Chartres, le 24 juin 2026.

UNION DEPARTEMENTALE
FORCE OUVRIERE D'EURE ET LOIR
21, rue des Grandes Pierres Couvertes
28000 CHARTRES
Tél : 02.37.28.12.92
udfo28@wanadoo.fr - udfo28.org